

Procédure de candidature/préinscription

Pour pouvoir s'inscrire à l'université, les futurs étudiants UCA doivent impérativement **être admis** via une procédure qui est différente selon :

- la formation envisagée
- le diplôme obtenu (ou en cours d'obtention)
- la situation du candidat (nationalité, pays de résidence)

Procédure de candidature en vue d'une inscription en 1ère année

Profil du candidat		Procédure de candidature à suivre	
Type de diplôme de fin d'études secondaires (obtenu ou en préparation)	Situation	Pour s'inscrire en licence ou en PASS	Pour s'inscrire dans une filière sélective : BUT ou DEUST
Bac français ou européen	Quelle que soit sa situation	Parcoursup(https://www.parcoursup.fr/)	Parcoursup(https://www.parcoursup.fr/)
Diplôme étranger hors UE	Non ressortissant UE et résident d'un pays à procédure EeF()	Procédure DAP() via la plateforme EeF(https://pastel.diplomatie.gouv.fr/etudesenfrance) i	Procédure hors DAP via la plateforme EeF(https://pastel.diplomatie.gouv.fr/etudesenfrance) i
		Procédure DAPii "blanche"	Parcoursup(https://www.parcoursup.fr/)

Non ressortissant UE et ne résidant pas dans un pays à procédure EeFi		
Non ressortissant UE et résidant en France	Procédure DAPIi « verte »	Parcoursup(https://www.parcoursup.fr/)

Procédure de candidature en vue d'une inscription en 2ème ou 3ème année de Licence, en Licence Professionnelle, en Master

Pays de résidence	Situation	Procédure de candidature à suivre
France ou UE	Quelle que soit la nationalité	ecandidat(https://ecandidat.uca.fr)
Hors UE	Citoyen UE	ecandidat(https://ecandidat.uca.fr)
Hors UE	Non ressortissant UE	Plateforme EeF(https://pastel.diplomatie.gouv.fr/etudesenfrance) (Procédure hors DAP)

EeF : Etudes en France : procédure dématérialisée destinée aux étudiants qui résident dans l'un des 46 pays suivants :

Algérie, Arabie Saoudite, Argentine, Bénin, Brésil, Burkina Faso, Burundi, Cameroun, Chili, Chine, Colombie, Comores, Congo Brazzaville, Corée du Sud, Côte d'Ivoire, Djibouti, Egypte, Etats-Unis, Gabon, Guinée, Haïti, Inde, Indonésie, Iran, Japon, Koweït, Liban, Madagascar, Mali, Maroc, Maurice, Mauritanie,

Mexique, Niger, Nigéria, Pérou, République du Congo Démocratique, Russie, Sénégal, Singapour, Taiwan, Tchad, Togo, Tunisie, Turquie et Vietnam.

DAP : demande d'admission préalable en première année de licence dans une université française.

Les étudiants étrangers résidant dans leur pays téléchargent le dossier blanc et le remettent à l'ambassade de France de leur pays de résidence.

Les étudiants étrangers résidant en France téléchargent le dossier vert et le remettent aux universités de leurs choix.

<https://www.uca.fr/formation/candidature-et-inscription/procedure-de-candidature-preinscription>(<https://www.uca.fr/formation/candidature-et-inscription/procedure-de-candidature-preinscription>)